



Parc national  
des Cévennes



**50 ans**

Parc national des Cévennes

Ensemble durablement

# de serres en valats

le magazine  
du Parc national  
des Cévennes

## Un demi-siècle au service du territoire

■ En cahier central, tout le programme  
des animations été-automne



Un laboratoire  
à ciel ouvert



Priorité au  
développement durable



Une terre de vie  
et de culture



# L'actu en images

## Le pastoralisme en ouverture

Afin de mettre à l'honneur le partenariat qui dure depuis 29 ans avec la Fédération des foyers ruraux de Lozère, la soirée de lancement des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire du Parc s'est déroulée lors de l'ouverture du Festival Contes et Rencontres, le 15 février dernier. Une rencontre autour du pastoralisme a rassemblé 80 personnes au château de Florac.



© Natacha Maitlavérne - PNC

## Un coffre aux trésors dans 22 écoles

Une offre pédagogique spéciale anniversaire a été proposée aux écoles du territoire. 22 écoles se sont portées volontaires. Elles ont reçu un grand coffre en bois contenant sept sacs correspondant à sept énigmes à élucider en lien avec les thématiques du Parc. Au travers d'une démarche originale et ludique, les élèves ont abordé l'histoire du Parc, les milieux aquatiques, le ciel étoilé, les forêts, le patrimoine bâti, le pastoralisme et les pollinisateurs.



© Natacha Maitlavérne - PNC



© A. Michaud-Soré

## 50 ans de Parc à l'écran

Le Parc national a choisi de mettre à l'honneur les acteurs qui font vivre le territoire. Chaque mois, nous vous proposons de retrouver le témoignage de personnalités diverses : astronome, historien, agriculteur, élu, ancien garde moniteur... Face caméra, chacun fait part d'un souvenir, un moment fort, un projet conduit avec le Parc national. Des formats courts ou des entretiens plus longs sont à retrouver sur notre chaîne Youtube : [www.youtube.com/c/ParcNationalDesCévennesOfficiel](http://www.youtube.com/c/ParcNationalDesCévennesOfficiel). En partenariat avec Cinéco, les vidéos seront projetées ponctuellement avant les séances de cinéma à la Genette Verte à Florac.



© N. Maitlavérne - PNC

## Le Parc confiné

Depuis le 17 mars, en raison du coronavirus, l'établissement public et les maisons du Parc sont fermés au public. L'équipe du Parc s'est adaptée à cette situation exceptionnelle en exerçant ses missions en télétravail. Afin de respecter les consignes nationales, toutes les missions de terrain ont été annulées jusqu'au 11 mai. Mais les agents ont été restés joignables par mail ou par téléphone. Les réunions ont continué à se tenir normalement par visio conférence afin d'assurer le suivi des principaux dossiers. Par ailleurs, la préparation des festivités des 50 ans du Parc se poursuit. Si les animations prévues au printemps ont été annulées, certaines seront reportées et un savoureux programme d'animation été/automne est en préparation. Pour le bon déroulement des animations, une inscription sera nécessaire pour chacune d'elle et un nombre maximum de participants sera fixé. De même, des mesures sanitaires doivent être respectées. Afin de vous assurer qu'une animation est maintenue, nous vous invitons à consulter régulièrement l'agenda et la plateforme Destination sur le site internet du Parc : [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr) et <http://destination.cevennes-parcnational.fr/>





# Édito

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes partiellement « déconfinés ». Toute l'équipe du Parc national des Cévennes espère sincèrement que ce nouveau numéro de *de serres en valats* vous trouvera, ainsi que vos proches, en bonne santé.

Nous vivons une situation exceptionnelle qui nécessite de remettre en cause urgemment certaines pratiques si nous voulons assurer un avenir vivable aux générations futures. En ce sens, nous sommes profondément convaincus que les parcs nationaux, et de façon générale les espaces naturels protégés, sont une réponse aux défis que nous sommes aujourd'hui amenés à relever. Les parcs nationaux ont toujours été des territoires d'expérimentation et d'innovation.

Depuis sa création, il y a 50 ans, le Parc national des Cévennes a toujours eu pour priorité de concilier le développement économique et la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Vous le constaterez à la lecture de ce numéro spécial qui retrace les actions emblématiques et structurantes conduites par le Parc depuis un demi siècle. Vous découvrirez comment l'établissement public a restauré des écosystèmes en réintroduisant certaines espèces; comment il a relancé l'élevage de la race Aubrac et initié celui du cheval d'endurance; pourquoi le territoire a été l'un des pionniers en matière de tourisme durable, pourquoi les animations sont un emblème du Parc...

Nous vous proposons d'ailleurs de retrouver en cahier central l'ensemble du programme d'animations été / automne avec un focus sur les sorties en famille et sur le temps fort des festivités qui se déroulera les 25 et 26 septembre à Florac, consacré à la vie dans le territoire du Parc au cours des 50 prochaines années (thème de notre prochain *de serres en valats*, à venir d'ici la fin 2020). Ce programme est bien évidemment conditionné à l'évolution de la situation sanitaire et le déroulement des animations sera adapté aux consignes en vigueur (cf cahier central).

Dans l'espoir de vous y rencontrer, nous vous souhaitons une agréable lecture de ce premier numéro spécial des 50 ans !

Henri Couderc

Président du conseil d'administration

## 4. Un laboratoire à ciel ouvert

- Concilier préservation et activités humaines
- Restaurer la nature
- Connaître et protéger les espèces patrimoniales
- Le berceau du cheval d'endurance
- Pionnier pour l'écotourisme

## 16-18. Priorité au développement durable

- Maintenir l'agriculture
- Soutenir l'agropastoralisme

## 19-62. Le programme d'animations

## 63-69. Priorité au développement durable

- Des authentiques à l'esprit Parc
- Gérer durablement les forêts
- Un soutien sans faille aux bâtisseurs

## 70. Une terre de vie et de culture

- Valoriser la culture traditionnelle
- Les animations, un fleuron du Parc
- Améliorer l'appropriation de l'outil parc par la population

## 77. Les temps forts

## 78. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - 2428-3002 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : juin 2020. Magazine semestriel.



Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr) -

Directrice de la publication : Anne Legile - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laurent Béliet, Florence Boissier, Virginie Boucher, Bénédicte Bouniol, Brigitte Chapelle, Ingrid Hoksbergen, Juliette Outrebon, Jessica Ramière, Pauline Roux et Catherine Vambaigue - Cartographe : Kisisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Merico Delta Print. Tirage : 40 000 exemplaires - Photo de couverture : Régis Domergue

 PEFC 10-31-1248 / Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



## Concilier préservation et activités humaines

Comme ses homologues, le Parc national des Cévennes a pour mission de protéger le patrimoine naturel. Mais, dès sa création, il présente une spécificité : son cœur est habité de façon permanente. Parc naturel et culturel, l'établissement public doit concilier préservation des patrimoines et activités humaines. La vallée du Galeizon, engagée dans le programme Man and Biosphere, en est un très bon exemple.

La relation entre l'homme et la nature est au cœur du projet de territoire du Parc national. 118 communes adhèrent à la charte qui constitue la feuille de route du territoire. Des communes se sont déjà fortement mobilisées à travers l'amélioration du cadre de vie des villages, tels que la modernisation de l'éclairage public, le développement du tourisme durable, la conduite d'atlas de la biodiversité communale, la promotion de la technique de construction en pierre sèche, l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires...

La vallée du Galeizon s'est particulièrement illustrée dans le cadre de cette démarche et ce, depuis près de de trois décennies. En effet, en 1985, le territoire

du Parc est désigné Réserve de biosphère par l'Unesco et sa gestion est confiée à l'établissement public. Par cette reconnaissance, le territoire devient un site de référence et d'observation pour la communauté internationale. Les priorités d'une Réserve de biosphère sont de contribuer à la conservation des écosystèmes ; d'encourager un développement économique respectant la nature et la culture locale ; de mettre en place des projets de recherche aidant à la gestion des territoires ; d'encourager la formation et l'éducation et de favoriser l'implication des populations dans la prise de décisions. Ces mesures font partie du plan MAB (Man and Biosphere). En 1991, le Parc propose aux élus des cinq communes de la vallée



Les appens de Lamelouze

du Galeizon de devenir un territoire pilote pour la mise en place de ce programme. « Notre petite vallée sauvage fait le lien entre Alès en milieu urbain et Saint Germain de Calberte, dont une partie du territoire est en cœur de Parc »,

explique Yannick Louche, président du Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles.

## ■ Réhabiliter la rivière

Le Syndicat intercommunal d'aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon est créé en 1992 et un programme d'actions est progressivement mis en place dans les domaines de l'agriculture, l'eau, la forêt, les patrimoines naturels et culturels avec un accompagnement du Parc. L'une des actions majeures a notamment été de réhabiliter la rivière. « Elle traverse toutes nos communes et depuis la déprise agricole, la ripisylve n'était pas entretenue ce qui présentait des risques d'inondations en cas d'épisodes cévenols.

Nous avons réalisé des chantiers d'entretien et lutté contre les plantes invasives. Nous avons également travaillé sur l'agriculture. A la fin des années 80, on recensait moins de 10 troupeaux sur les 5 communes, aujourd'hui 40 familles vivent de l'agriculture. Des châtaigneraies ont été restaurées et un atelier de transformation



végétale a été installé au col du Pendedis ». Par ailleurs, un observatoire scientifique participatif a été mis en place, des partenariats ont été établis avec des organismes de recherche et des universités afin d'améliorer les connaissances et évaluer les résultats du plan d'actions. La diffusion des connaissances et la sensibilisation au développement durable sont

assurées par le centre d'interprétation Biosphère à Cendras. L'année dernière, il est devenu la maison de la Réserve de biosphère. « Le deal avec le Parc national était que si le programme fonctionnait, il devait faire tâche d'huile. C'est le cas, le plan d'actions est mis en place dans les 16 communes du Syndicat des hautes vallées cévenoles ». ●



## Rallumer les étoiles

En 2018, le Parc national a été labellisé Réserve internationale de ciel étoilé (RICE). Un prestigieux label qui a récompensé le travail entrepris depuis 2013 avec les syndicats de l'éclairage pour lutter contre la pollution lumineuse par des actions de sensibilisation et la modernisa-

tion de l'éclairage public. A terme, 19 900 points lumineux du territoire du Parc seront rénovés. Outre la préservation de l'environnement nocturne, la RICE constitue un nouvel atout touristique pour le territoire. Une offre de découverte de la nuit peut dorénavant être proposée par

les prestataires. Pour accompagner ces prestataires et les communes dans la valorisation de ce nouvel atout touristique, l'établissement propose des formations aux premiers et la création de belvédères nocturnes aux seconds.





# Restaurer la nature

Les réintroductions du vautour fauve, du grand tétaras (grand coq de bruyère), du castor et des cervidés ont été parmi les premières actions entreprises par l'établissement public. L'acclimatation a été plus facile pour certaines espèces que pour d'autres. L'enclos de Ventajols, fréquenté par de nombreux visiteurs, a servi de pépinière pour ce projet.

« Pour la faune et pour la flore, il y a également des richesses qui peut-être ont été quelque peu abîmées à travers les temps. Mais qui peuvent être reconstituées comme on a déjà reconstitué les forêts par un effort méritoire de l'homme dans l'Aigoual... Si pour les espèces de grande taille, un apprauvissement a résulté de la forte population de cette région pendant des siècles, il appartient au Parc de promouvoir une véritable régénération de la nature... », indiquait Jacques Duhamel, ministre de l'Agriculture lors de l'installation du conseil d'administration du Parc en décembre 1970. "Tout ce qui dépassait la taille d'un lièvre avait disparu", résume Jean de Kermabon, ancien chargé de mission faune du Parc. Dès sa première réunion en 1971, le comité scientifique du Parc se prononce en faveur des réintroductions. L'idée de réaliser des enclos animaliers, accessibles au public, devient rapidement une réalité.

Au début, le Parc tatonne sur les espèces à réintroduire. "Le premier directeur du Parc qui avait fait carrière en Afrique du nord voulait introduire la gazelle de montagne de l'Atlas", se rappelle en souriant Christian Nappée, à l'époque chargé de la faune au sein du service biologie du Parc. Plusieurs enclos sont construits mais le plus pérenne et emblématique est celui de Ventajols, mis en place en 1974. Il se compose de deux parcs et une quinzaine de volières sur 110 hectares. Un élevage de cerfs, de daims et de mouflons est engagé mais pour ces deux derniers, il est rapidement stoppé. En effet, le comité scientifique de l'établissement public décide de limiter la liste des réintroductions aux espèces animales ayant été présentes dans les Cévennes au cours de l'ère historique. Les mouflons devaient renforcer la population établie dans l'Aigoual par les Eaux et Forêt au milieu des

années 1950, dans le cadre d'un programme élaboré par le Conseil Supérieur de la Chasse pour assurer la conservation du mouflon de Corse. Les mouflons et les daims resteront tout de même jusqu'en 1997 dans l'enclos de Ventajols à des fins touristiques et pédagogiques.

### Les cervidés s'adaptent bien

"Ventajols a été une pépinière à cerfs", résume Christian Nappée. Pour constituer une souche dotée d'une forte capacité d'adaptation aux conditions des Cévennes, plus d'une vingtaine de cerfs et de biches originaires de France mais aussi de Hongrie et d'Autriche sont acheminés dans l'enclos de Ventajols. Entre 1976 et 1982, 114 cerfs sont lâchés sur le Bougès, l'Aigoual et le Lingas. Si une soixantaine provient de l'enclos de Ventajols, les autres en provenance de



Chambord sont directement lâchés après leur arrivée afin d'augmenter la diversité génétique. Des cerfs sont également fournis à la Fédération des chasseurs de Lozère pour le repeuplement de la Margeride. La réintroduction du chevreuil est réalisée dans le même temps. Des individus originaires du nord de la France sont relâchés directement après leur capture. Une centaine de chevreuils assure le retour de l'espèce dans la région après quatre siècles d'absence. Les deux cervidés s'adaptent rapidement aux Cévennes qui, aux dires de certains cynégètes, deviennent « *l'une des plus belles chasses d'Europe* ». La priorité est ensuite pour l'établissement public de maintenir leur densité à un seuil compatible avec les activités agricoles et forestières. Des plans de tirs sont mis en place dès 1981 pour le cerf et en 1986 pour le chevreuil. "La réintroduction des cerfs a fonctionné car nous avions une grande diversité génétique. C'est un principe que j'ai tenté d'appliquer à d'autres espèces lorsque j'ai eu à constituer les souches d'élevage de tétras lyre et de grand tétras. Malheureusement, il ne m'a pas été possible d'obtenir autant de fondateurs que souhaitable pour disposer d'une diversité génétique comparable à celle des cerfs " reconnaît Christian Nappée qui voue une véritable passion pour ces galliformes de montagne, historiquement présents dans le Massif central jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le tétras lyre et jusqu'au XIX<sup>e</sup> pour le grand tétras.



recensés lors du dernier comptage estival. Les causes sont vraisemblablement communes à celles qui ont affecté son cousin alpin : une grande dispersion et un faible patrimoine génétique des oiseaux, la prédation des sangliers et des renards, des modes de sylviculture non adaptés et le changement climatique. "Il s'est traduit à partir des années

80 par une pluviométrie très forte au printemps avec des températures froides, cette atlantisation du climat a affecté la réussite des couvées" analyse Christian Nappée.

Outre les cervidés et les galliformes, une autre espèce emblématique des Cévennes a été réintroduite avec succès : le castor qui avait disparu du bassin du Tarn. Entre 1977 et 1980, trois campagnes de piégeage sont réalisées au printemps par des gardes-moniteurs sur les berges des Gardons. Des opérations qui permettent la capture de 17 individus relâchés quelques heures plus tard sur le Tarnon, la Mimente ainsi que leurs affluents en coeur de Parc. Les castors se sont actuellement implantés sur l'ensemble du versant atlantique. D'autres espèces sont quant à elles revenues naturellement comme la louette, le pic noir ou la chouette de Tengmalm. "Je pense que nous avons réalisé une œuvre pour les générations futures. Nous nous sentions investis d'une mission importante. Même si on se plante pour une espèce, cela met en évidence que ce qui est détruit par l'homme ne se reconstruit pas forcément. J'ai passé toute ma vie à essayer de convaincre des personnes qui n'avaient pas les mêmes contraintes, ni les mêmes objectifs que nous et c'est très salubre", conclut Jean de Kermabon. Contrairement aux idées reçues l'enclos de Ventajols n'a jamais accueilli de loups. ●

## Un succès mitigé pour les galliformes

L'élevage du tétras lyre (petit coq de bruyère) est effectué à partir d'une quinzaine d'individus fondateurs en provenance d'Italie, d'Allemagne et des Alpes françaises. De 1975 à 1987, 300 tétras lyres sont lâchés. Le résultat est mitigé. "Les oiseaux nés en captivité se dispersent davantage que ceux nés dans la nature et de ce fait, ils ne se retrouvent pas lors de la période de reproduction. Depuis les années 70, en Lozère, l'habitat du tétras lyre a été progressivement détruit en raison du drainage des tourbières". L'élevage du tétras lyre s'arrête en 1986, "le comité scientifique du Parc n'était pas favorable à sa poursuite et il était difficile de soutenir à un niveau élevé les élevages de tétras lyre et de grand tétras". Entre 1978 et 1993, 600 grand tétras s'envoleront des volières de Ventajols pour le Bougès puis sur le mont Lozère. La petite population établie décline depuis 2010, seulement sept individus ont été



## UN LABORATOIRE À CIEL OUVERT



lâcher d'un vautour moine par Jean-Louis Pinna, ancien garde moniteur et Constant Bagnolini, membre du FIR.

© Guy Grégoire - PNC

# La réintroduction du vautour fauve, un succès international

Disparus dans les années 40, les vautours fauves planent au-dessus des falaises de la Jonte depuis le début des années 80 grâce à la volonté d'hommes déterminés. Les vautours fauves ont été rejoints par les trois autres grands rapaces nécrophages européens. La cohorte est au complet mais encore fragile.

*Il faudrait très peu de choses pour que les falaises du Tarn ou de la Jonte soient à nouveau animées du vol splendide de ces grands planeurs : simplement le vouloir. On dit volontiers à notre époque – et comme cela paraît vrai ! – qu'il est plus facile d'envoyer sur la lune un vaisseau spatial habité que d'empêcher que des espèces animales ne reculent tous les jours devant l'homme et son prétendu progrès. Le vautour des gorges du Tarn ou de la Jonte nous offre une chance de prouver que l'homme peut faire machine arrière dans son entreprise d'anéantissement de la nature", écrivait Michel Terrasse, ornithologue spécialiste des rapaces et co-fondateur avec son frère Jean François du Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR puis LPO), dans la Revue Cévennes de 1980. Deux ans plus tard, son vœu est*

*exaucé. Pour la première fois depuis 40 ans dans les gorges, un jeune vautour fauve naît sur les falaises et prend son envol. Baptisé Bouldras, il marque le début de la reconquête des majestueux rapaces nécrophages dans la région. Ses congénères avaient disparu à cause du poison, des coups de fusil et de la suppression de leur principale source de nourriture, par enfouissement ou précipitation des cadavres de brebis dans les avens. En 1967, quelques ornithologues rassemblés autour de Michel Brosselin, fondateur de la Société d'Étude et de Protection de la Nature du Massif central ont l'idée de réintroduire le vautour fauve. Une volière est construite et quelques vautours y sont élevés en captivité. Les premiers lâchers ne sont pas concluants. "Quatre oiseaux, ce n'était pas assez !*

*Ils étaient jeunes, pas encore fixés sur le site. Il fallait pouvoir lâcher plusieurs dizaines de vautours adultes capables de se reproduire sur place, pour les pousser à rester sur le site. Mais on ne savait pas comment se procurer autant d'oiseaux !", racontait il y a quelques temps Jean-Louis Pinna, ancien garde-moniteur du Parc, particulièrement impliqué dans ce programme. "À l'époque, les scientifiques pensaient que notre projet de réintroduction ne marcherait pas. Il était impossible de prélever des oiseaux en milieu naturel. Il ne nous restait plus que les vautours d'élevage, qui n'étaient pas adaptés à la vie sauvage... C'est l'Espagne qui nous a libérés en 1980. La population de vautours chez eux était en augmentation. Grâce à l'action de Michel Terrasse, nous avons réussi à en récupérer davantage".*



## Des naturalistes déterminés

Grâce à l'accompagnement permanent du Parc et à l'action du FIR, le projet prend une dimension internationale. Une première volière d'élevage plus spacieuse puis une seconde est construite au-dessus des gorges de la Jonte, à Cassagnes, et 21 vautours dont 3 couples y sont mis en captivité avant d'être relâchés l'année suivante. Dix ans plus tard la colonie compte 80 vautours fauves, elle atteint aujourd'hui 664 couples. L'aventure ne s'est pas arrêtée là. Entre 1992 et 2004, un autre rapace plus forestier est réintroduit,

le vautour moine, dans le cadre d'un programme de conservation européen. A la fin du programme, 14 couples se sont formés, ils sont aujourd'hui 26. Un troisième vautour a fait timidement son retour dans la région, le vautour peccoptère avec 2 couples recensés. Enfin, dernier maillon de la chaîne à cause de son régime alimentaire à base d'os, le Gypaète barbu, fait l'objet d'un programme de réintroduction depuis 2012 et bénéficie d'un programme européen de conservation depuis 2015. Au total, 20 gypaètes, issus de centres d'élevage d'Espagne et d'Autriche, ont été relâchés

dans les Grands Causses avec la LPO afin de créer des échanges avec les populations des Alpes et des Pyrénées.

Le succès sera avéré lorsque la première reproduction aura eu lieu dans les Grands Causses, la réintroduction d'espèces est un travail de longue haleine.



© Régis Descamps - PNC



Suivi scientifique des écrevisses à pattes blanches

© Arnaud Bouissou - TERRA

# Connaître et protéger les espèces patrimoniales

La connaissance est indispensable à la protection. Au sein du Parc, les travaux d'inventaire du patrimoine naturel se sont progressivement mis en place. Ils ont concerné en premier lieu les espèces qui venaient d'être réintroduites et les espèces à fort enjeu patrimonial.

« Le Parc s'est fortement impliqué sur les rapaces : il ne restait que 5 ou 6 couples d'aigle royal, l'effectif de faucons pèlerin était en chute libre, la population de circaètes était stable, et puis nous nous intéressions également au hibou grand duc, au vautour fauve... », explique Jean de Kermabon, ancien chargé de mission faune du Parc. « La démarche de suivi était assez simple. Nous réunissions les spécialistes français et étrangers pour telle ou telle espèce et nous élaborons une méthodologie qui était testée sur plusieurs campagnes sauf pour le castor où nous avions mis en place notre propre méthode car nous étions pionniers ». Pour les rapaces, face au constat de la destruction de sites de reproduction, des

périmètres de quiétude sont mis en place progressivement à partir des années 90. C'est un outil cartographique qui permet de matérialiser une zone autour du site de nidification et une période de tranquillité adaptée à chaque espèce. Une dizaine d'espèces de rapaces est actuellement concernée.

« Certains gardes moniteurs ne voulaient absolument pas divulguer les sites précis de nidification, cet outil qui était novateur pour l'époque s'est révélé très efficace et surtout non négociable ». Les chauve-souris, l'écrevisse à pattes blanches, le busard cendré, la chevêche d'Athéna, l'œdicnème criard (petit échassier appréciant les zones humides), le papillon Apollon et les odonates (libellules) sont ensuite progressivement inventoriés, de même que la loutre et la chouette de Tengmalm qui ont toutes les deux fait naturellement leur réapparition. Plus d'une vingtaine d'espèces à fort enjeu patrimonial est suivie. Toutes les données récoltées alimenteront l'observatoire du Parc créé en 1995. Cette



© Goël Karzewski - PNC

même année, est publié l'atlas de la faune du Parc national où 2410 espèces sont recensées dont 219 totalement protégées au niveau national. Trois ans plus tard, c'est au tour de l'Atlas de la flore qui compte 2217 espèces d'être publié.



## I Hiérarchiser les suivis

« Dans les années 2000, nous avons changé notre fusil d'épaule pour travailler sur la caractérisation des habitats. Une espèce doit se nourrir, se reposer et se reproduire en sachant que ce n'est pas dans le même type de milieu qu'elle peut assouvir tous ses besoins. Nous avons cartographié les habitats indispensables ». Puis, l'établissement public décide de hiérarchiser les espèces à suivre. « Le suivi de la faune occupait 95 % du travail des gardes-moniteurs, contre 5 % pour la flore ». De nouveaux protocoles sont engagés notamment pour la chouette de Tengmalm, les chauves-souris et les coléoptères saproxyliques, se nourrissant de bois mort, tels que le Pique-brune et la Rosalie des Alpes. Au niveau de la flore, les premiers inventaires de lichens, de mousses et de champignons sont réalisés. Cette période ouvre la voie aux échanges de données. En 2013, près de 37000 données sont versées dans l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN). L'année suivante marque un tournant avec l'adoption de la stra-

tégie scientifique de l'établissement. Les inventaires à réaliser concernent dorénavant 6 groupes d'espèces en accord avec les programmes nationaux : la flore vasculaire, les vertébrés, les odonates (libellules), les rhopalocères (papillons), les orthoptères (sauterelles-criquets) et les coléoptères.

La biodiversité commune retrouve ses lettres de noblesse à l'occasion des Atlas de la biodiversité communale lancés en 2017 et financés par l'Office français de la biodiversité (OFB). 13 communes du territoire se sont engagées dans cette démarche de connaissance mais surtout de partage avec les habitants et les visiteurs. A propos de sensibilisation, l'année dernière, le Parc national a mis à la disposition du grand public toutes les observations réalisées depuis la création du Parc : Biodiv'Cévennes. En un clic, l'internaute dispose d'informations sur 8100 espèces végétales et animales : leur description, leur localisation, les fréquences d'observations, des photos... Un formidable outil ! ●

**Pour consulter Biodiv'Cévennes :**

<https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr>



Rosalie alpine

© Emilien Héroult - PNC

## TÉMOIGNAGE



© N. Maitaverne

**Jean de Kermabon**, ancien chargé de mission faune du Parc

« A l'époque, quand je suis arrivé au Parc, les habitants disaient que les gens de l'extérieur n'y comprenaient rien et qu'ils n'avaient rien à dire. Une fois, j'étais avec Jean-Marie Fabre (ndlr : ancien garde moniteur) lors d'un suivi de cervidés en haut de la montagne et il m'a dit : Jean,

avant d'arriver quelque part dans le Parc, n'oublie jamais que tu n'es pas dans le Parc, tu es chez quelqu'un, sur une propriété privée. Pour avoir l'adhésion des habitants dans notre action, il faut être respectueux, c'est fondamental».

## La célèbre Revue Cévennes

Lancée en 1974 à titre expérimental avec le numéro "00", la Revue Cévennes est destinée à créer du lien avec le territoire. Trimestrielle puis semestrielle, la Revue qui est constituée d'articles deviendra thématique à partir des années 80. Sa parution devient aussi plus irrégulière. Dirigée par Michelle Sabatier et imprimée au Parc, la Revue

Cévennes est particulièrement appréciée par les habitants du territoire pour sa qualité. Elle sera un formidable outil de sensibilisation et de diffusion de la connaissance pour l'établissement. Vendue au départ sous forme d'abonnement, elle sera ensuite distribuée gratuitement jusqu'en 2014.





# Le berceau du cheval d'endurance

Durant la première décennie suivant sa création, l'établissement public se passionne pour le cheval : garde montée, élevage de Merens. Mais il a surtout été le précurseur de l'élevage de chevaux d'endurance, aujourd'hui reconnu mondialement.

Dès la création du Parc, le cheval occupe une place privilégiée. Alexis Monjauze, le premier directeur de l'établissement public, estime en effet qu'il est un moyen de transport écologique, en harmonie avec les valeurs d'un parc national, permettant une observation discrète de la faune et de la flore et facilitant le contact avec les habitants. Aussi, il est décidé que les gardes-moniteurs doivent être des cavaliers. Un agent technique équin, Yves Richardier, est recruté pour l'achat des chevaux et la prise en charge de la formation des agents au complexe du Serre de la Can. Les derniers gardes descendront défi-

nitivement de leur monture au début des années 2000. La promotion du cheval va bien au-delà de l'établissement. Son élevage est préconisé sur le territoire afin d'apporter un revenu supplémentaire aux agriculteurs, entretenir les paysages et développer le tourisme équestre. L'établissement fait l'acquisition d'un étalon, de deux poulinières et de neuf pouliches de race Merens, originaire de l'Ariège. Les montagnes ariégeoises présentent des similitudes avec le milieu naturel des Cévennes et de surcroît dans son berceau d'origine, l'effectif de Merens est en chute libre. Les chevaux sont dispersés chez six agriculteurs, le Parc national prenant

en charge financièrement les soins et leur transhumance durant quatre mois sur une estive de la Brousse jusqu'en 1988, date à laquelle les chevaux sont revendus au syndicat d'éleveurs. Le cheptel avait atteint entre 60 et 100 chevaux.

### ■ Du tourisme à l'endurance

En 1974, pour améliorer la jumenterie existante, l'établissement public du Parc achète un étalon pur-sang arabe « Persik », originaire du Caucase russe. L'année suivante, il organise le premier raid d'endurance de 130 km qui deviendra



le raid mythique des « 160 km de Florac ». Les deux premiers raids sont remportés par Persik (en photo ci-contre) monté par Jean-Marie Fabre, un garde-moteur du Parc. Au delà du champion, l'étalon s'avérera être un reproducteur exceptionnel, engendrant une lignée de 328 chevaux en 25 ans. En 2011, 46% d'entre eux seront classés dans des raids. Il sera reconnu « meilleur reproducteur mondial de chevaux d'endurance ». Dès 1976, les éleveurs soutenus par le Parc se spécialisent dans l'élevage de chevaux d'endurance, demi-sang ou pur-sang et se réunissent dans le syndicat des éleveurs du berceau de l'endurance équestre Causse-Cévennes (SEBEECC). Des élevages prisés au niveau mondial. ●



© Guy Grégoire - PNC

### Sauver le cheval de Przewalski

Originaire d'Asie centrale, le dernier cheval sauvage, le cheval de Przewalski, était en voie d'extinction dans les années 60 en raison de la chasse et de campagnes de capture au 20<sup>e</sup> siècle. Il ne restait que 700 individus maintenus captifs dans des zoos. L'objectif est alors de remettre l'espèce à l'état sauvage, en créant dans un premier temps des semi-réserves afin d'étudier leur comportement. Il n'en existait

qu'une seule en Hollande. Le Parc décide de soutenir cette opération. En juin 1983, en partenariat avec le WWF, deux chevaux de Przewalski du zoo de Berne et deux du zoo de Montpellier sont lâchés dans l'enclos de Ventajols. En raison de malformation, ils ne survivent pas. Par la suite, quatre autres étalons sont acheminés de Grande-Bretagne. Pour des raisons génétiques, ils ne rejoindront pas le troupeau du

Villaret. Ce dernier fut constitué en 1993, avec 11 chevaux, sous l'impulsion de la station biologique de la Tour du Valat, du WWF et du Parc. Les chevaux s'acclimatent très vite au milieu caussenard. Fin 2003, le troupeau atteint 50 individus. Au cours des deux années suivantes, 22 d'entre eux rejoindront leur terre natale, la Mongolie. Actuellement, une trentaine de chevaux pâturent au Villaret.



© Yann Touffain



© Cécile Karczewski - PNC

# Pionnier pour l'écotourisme

Territoire d'exception, le Parc national est une destination touristique historique. Des gîtes Panda à la marque *Esprit parc national*, l'établissement public a été l'un des pionniers du tourisme durable en France.

**A**u début des années 1970, le jeune Parc national entreprend une politique d'aménagement rurale active. Grâce à l'opération « hameaux » à destination des exploitations agricoles, des dizaines de bâtiments sont réhabilités et transformés en gîtes afin de favoriser l'accueil des visiteurs et permettre aux agriculteurs de bénéficier de revenus complémentaires. L'établissement finance et aménage lui-même deux gîtes d'étapes : Aire de Côte sur l'Aigoual et le Mas de la Barque sur le mont-Lozère.



Dès 1995, le Parc national accompagne le lancement des premiers gîtes Panda.

Ce label initié par le WWF France distingue des gîtes et des chambres d'hôtes situés dans les parcs naturels régionaux et nationaux. Ce sont pour la plupart, notamment en Cévennes, des bâtiments d'architecture traditionnelle remarquable. Le territoire comptera une trentaine de gîtes labellisés, dont certains figureront parmi les plus beaux de France. « Cela a été un sacerdoce pour moi. Ce label correspondait tout à fait à ma philosophie et aux trois maisons que nous avons restaurées sur une crête », résume Brigitte Mathieu-Jaffuel. Elle a été l'une des premières à bénéficier du label pour ses gîtes au hameau de Mercoire à Peyremale. Elle a également été membre de l'association Cévennes Ecotourisme. « Il y avait quatre engagements à prendre pour obtenir le label, certains ont ensuite été supprimés. Il fallait suivre des formations organisées par le Parc, s'engager à prendre une mesure de protection de son environnement proche. J'avais mobilisé tous les habitants de mon hameau afin de réaliser un ver-

ger conservatoire de mûriers que nous avons toujours. Nous devons également créer des sentiers d'interprétation autour du gîte. Cela m'a beaucoup plu, j'en ai ouvert 5 avec chacun une thématique. Et puis nous mettions également une malle pédagogique à la disposition des visiteurs. Elle contenait des ouvrages d'identification, des sentiers de randonnées, des jumelles... »

## I Une certification européenne

La politique touristique de l'établissement public du Parc se structure progressivement au travers des programmes d'aménagement sous l'impulsion de Rolland Jaffuel, ancien chef du service accueil et sensibilisation, « un visionnaire et un pédagogue », auquel rend hommage Bruno Daversin, ancien chargé de mission tourisme du Parc. L'établissement public participe dès 1996 à la rédaction de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD). Suite à un colloque fondateur sur le





© Régis Domergue

tourisme durable en 2001 à Florac, l'établissement public s'appuie sur un réseau de 70 professionnels volontaires, dont des bénéficiaires du label gîte Panda, qui se regroupent en association : Cévennes Ecotourisme. L'année suivante, la CETD est mise en œuvre sur le territoire. « Le Parc national des Cévennes a appliqué la CETD non seulement pour le territoire

comme cela pouvait se faire dans d'autres espaces protégés mais aussi pour les prestataires touristiques », poursuit Bruno Daversin. Cette charte garantit une offre touristique respectueuse de la nature et des paysages, qui préserve les ressources pour les générations futures, et est adaptée aux besoins des visiteurs comme des habitants. Elle implique un développe-

ment économique viable et un épanouissement social équitable. Ce dispositif a permis l'émergence d'un réseau touristique extrêmement dynamique et innovant composé d'hébergeurs, d'accompagnateurs, de gestionnaires de sites, de restaurateurs puis d'agences de voyages. « Le réseau a été fortement inspiré par les adhérents étrangers qui représentaient environ 20 % des prestataires. Ils mettaient déjà en œuvre des pratiques écoresponsables et ont partagé leurs expériences. Par ailleurs, Cévennes Ecotourisme permettait aux adhérents d'être indépendants dans leur mode de fonctionnement, l'association a été un laboratoire d'innovation. Les relations humaines dans ce réseau étaient d'une grande richesse ».

En 2015, l'établissement public promeut la destination Parc national grâce à une nouvelle plateforme numérique. En quelques clics, le visiteur retrouve toute l'offre touristique. Cette année là voit également l'arrivée d'une marque commune à l'ensemble des Parc nationaux : *Esprit parc national*. Adossée à un cahier des charges, la marque est attribuée à des produits agricoles et des services touristiques. A ce jour, en Cévennes, 96 produits touristiques sont estampillés *Esprit parc national*. Les premiers bénéficiaires de la marque ont été les prestataires labellisés gîte Panda puis CETD, c'est l'histoire d'une continuité. ●

## TÉMOIGNAGE



© O. Probin

**Bruno Daversin**, ancien chargé de mission tourisme du Parc

« Étant un astronome amateur, quand je suis arrivé en 2007, j'ai fait part à la direction de mon souhait que le Parc national devienne un sanctuaire de ciel étoilé. A l'époque, personne ne se souciait de la pollution lumineuse à part les astronomes. Je pense

que l'on m'a pris pour un doux rêveur. Je suis heureux que le Parc soit devenu une Réserve internationale de ciel étoilé ».

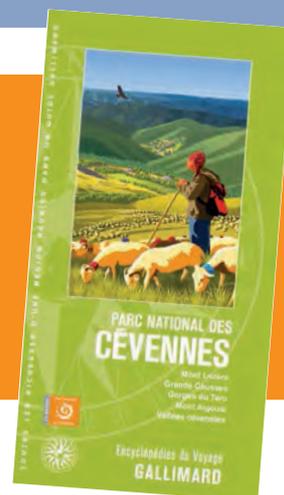
Bruno Daversin relayait ainsi les alertes et les propositions de la fédération d'astronomie populaire amateur du Midi et de Jean-Marie Lopez.

## Faire découvrir

### L'indémoudable Guide Gallimard

Paru en 1996, ce guide fait référence pour la découverte du territoire dans un beau livre au format pratique. Il donne les clés pour comprendre toutes les dimensions du territoire, recommande des circuits

de visites et donne des informations pratiques et les bonnes adresses. La richesse du territoire est mise à l'honneur grâce à plus de 300 dessins et 250 photos. Le guide Gallimard est mis à jour tous les deux ans.





© Guy Grégoire

# Maintenir et renforcer l'agriculture

Afin d'améliorer les conditions de vie et augmenter les ressources des agriculteurs, une politique contractuelle active est mise en place durant 30 ans : contrats Mazonot, opération « hameaux » et plans d'environnement. Depuis le début des années 2000, ce sont les mesures agri-environnementales qui permettent de concilier préservation et productivité.

**P**our faire face à l'exode rural et à la déprise agricole, le Parc national se met naturellement au service du développement local et entreprend « une rénovation agricole intégrée » où l'objectif est de maintenir l'activité et améliorer les conditions de vie des exploitants dans le plus grand respect des paysages. Les principaux responsables agricoles sont associés à la gouvernance du Parc : FDSEA, Chambre d'agriculture de la Lozère, SAFER. De leur côté, des agriculteurs se fédèrent sur le causse afin de préserver leurs intérêts et influencer sur les décisions : l'association « Le Méjean ».

### I Améliorer les conditions de vie

Dès 1972, une politique d'aménagement rurale et agricole active est mise en place. C'est dans les Cévennes que la politique

contractuelle avec les agriculteurs, en faveur de l'environnement, est inventée. Les contrats Mazonot, du nom de l'ancien sous-préfet de Florac, représentent une action originale du Parc. Ce sont des contrats rémunérés destinés à entretenir les milieux, restaurer le patrimoine rural, favoriser l'élevage, le gardiennage, l'accompagnement de randonneurs... 262 contrats sont signés entre 1973 et 1988. Dans le même temps, l'opération « hameaux » gérée par la SICA Parc (Société d'intérêt collectif agricole) permet aux agriculteurs de participer à la restauration du patrimoine construit afin de favoriser le développement de l'hébergement touristique, une source de revenus supplémentaire. Cette opération constitue l'une des actions les plus importantes entreprises par l'établissement public durant les vingt premières années. 38 gîtes sont créés au sein des exploitations

entre 1973 et 1988, les surcoûts architecturaux étant pris en charge par le Parc national. Une troisième mesure est destinée à moderniser l'agriculture par l'agrandissement du cheptel (mont Lozère et causse Méjean); la réfection des bâtiments agricoles (Cévennes et Aigoual); la revalorisation du potentiel fourrager par irrigation et fertilisation (mont Lozère et Aigoual) et la création de parcs et de points d'eau (causse Méjean) : ce sont les plans d'environnements. Entre 1975 et 1993, 130 plans d'environnements sont financés.

### I Achat de foncier au bénéfice des éleveurs

En parallèle, l'établissement public se lance dans une politique d'acquisition foncière. En 1976, 1640 hectares de terrain sont achetés à la SAFER sur le mont Lozère



au profit d'une coopérative comprenant 18 éleveurs. L'année suivante, afin de sauvegarder la race Aubrac, l'établissement achète un troupeau d'une trentaine de bêtes pour les mettre à la disposition d'agriculteurs. En 1990, le territoire compte 60 000 génisses pure souche. Puis, le maintien des milieux ouverts devient une priorité de l'établissement public. L'interdiction de boisement sur le causse Méjean et les hautes terres du mont Lozère est confirmée. Ensuite, la mise en place du réseau Natura 2000 en cœur de

Parc s'accompagne de mesures agri-environnementales (MAE) élaborées avec les chambres d'agriculture. Les MAE permettent, en plus d'apporter un soutien financier, d'accompagner les exploitations dans le développement de pratiques qui allient productivité et préservation des paysages et des ressources naturelles. Suite à un diagnostic écologique réalisé sur les parcelles par un technicien de l'établissement, des préconisations de gestion ou d'aménagement sont proposées. Depuis 2007, près de 180 exploitations ont bénéficié des

MAE pour un montant de 9 millions d'euros. Pour autant, les relations n'ont pas été toujours apaisées entre l'établissement public et les syndicats d'agriculteurs. Plusieurs manifestations ont jalonné l'histoire du Parc, la dernière datant de 2019 à propos de la réglementation en cœur de Parc. Des discussions sereines ont repris en début d'année pour rendre plus lisible cette réglementation et accélérer les délais de réponse concernant les demandes d'autorisation de travaux. ●

L'opération "hameaux" a permis de restaurer de nombreuses exploitations agricoles



© Cuy Grégoire

## TÉMOIGNAGE



© N. Maitverne

« Durant les 30 premières années, les agriculteurs et notamment ceux du mont Lozère ont été chouchoutés. On pouvait dire que c'était un Parc agricole. Les opérations hameaux et les plans environnements ont permis de

**André Molines**, agriculteur retraité à Finiels et administrateur du Parc durant 23 ans

conforter les exploitations agricoles. Et puis le Parc a relancé l'élevage de la race Aubrac. J'étais l'un des rares éleveurs d'Aubrac, j'en avais une vingtaine. Un jour Emile Leynaud (ndlr : deuxième directeur du Parc ) est venu me voir à l'étable pour connaître le prix d'une génisse. Il est ensuite allé à Clermont-Ferrand pour obtenir une subvention. Le Parc a acheté un troupeau d'Aubrac et c'est comme ça que cet élevage a été relancé ici. Il a également

acheté du foncier qui a été loué à la coopérative du Mont-Lozère et pris en charge les travaux de drainage. Ce dont je suis fier, c'est que nous avons également su préserver le bâti traditionnel, nous avons été stricts à ce sujet. Les travaux coûtaient un peu plus chers mais les surcoûts étaient pris en charge à 80 % par le Parc, et pour le propriétaire, une restauration à l'identique apportait une plus-value ».





© Olivier Prohin - PNC

## Soutenir l'agropastoralisme



**A** l'heure actuelle, 20 000 moutons utilisent et entretiennent près de 6000 ha de milieux ouverts essentiellement sur les sommets de l'Aigoual, du mont Lozère et des Cévennes. La transhumance ovine demeure une nécessité économique pour le maintien des troupeaux et constitue un impératif écologique pour la gestion des parcours peu productifs et la conservation des milieux ouverts. Au début des années 80, une opération similaire à l'acquisition de foncier sur le mont Lozère est conduite sur le Lingas. 400 ha d'estives sont achetées afin de relancer l'élevage de la race ovine Raïole, en confiant sa gestion à un groupement pastoral. A cette époque, on ne compte plus que 400 bêtes. « Avec l'aide du Parc, notamment Guy Verdier (ndlr : ancien chef d'antenne de l'Aigoual) et plusieurs éleveurs dont Fernand Couderc qui était l'un des derniers détenteurs de brebis Raïole, nous avons relancé son élevage. La Raïole est mérénisée ce qui lui donne une qualité de laine particulière, même si à l'époque ça ne valait pas grand-chose. Nous avons fondé le premier syndicat d'éleveurs de brebis Raïole », raconte Bernard Grellier. Aujourd'hui à la retraite, ce berger a transhumé durant quarante ans sur les estives de l'Aigoual. A l'heure actuelle, on compte plus de 3000 brebis

Raïole sur le territoire. Le Parc national accompagne 21 groupements pastoraux et soutient des opérations spécifiques dans le cadre de programmes européens. En 1998, par exemple, le programme européen Life « gestion pastorale » mise en place avec 26 éleveurs du mont Lozère en partenariat avec l'ONF permet la pose de clôture active, le girobroyage, la coupe de pins... Dans le cadre du programme Crêtes et Transhumance, des plans de gestion sont mis en place sur une dizaine d'estives. Sur le causse Méjean, des parcours sont réhabilités par la coupe manuelle de pins.

### Un habitat décent pour les bergers

À partir de 2016, afin d'améliorer l'habitat des bergers, un programme de construction de cabanes pastorales est lancé sur les sommets de Finiels, de Mijavols, de l'Aigoual et à Massevaques. Elles viennent s'ajouter aux quatre logements de bergers déjà mis à disposition par le Parc aux Laupies, au Mas de la Barque, à Bellecoste et à la Loubière. Depuis 2014, l'établissement soutient la filière laine qui connaît un renouveau au niveau européen en accompagnant les éleveurs de la tonte à la commercialisation. ●



Cabane pastorale des Laupies sur la commune de Dourbies

© Olivier Prohin - PNC





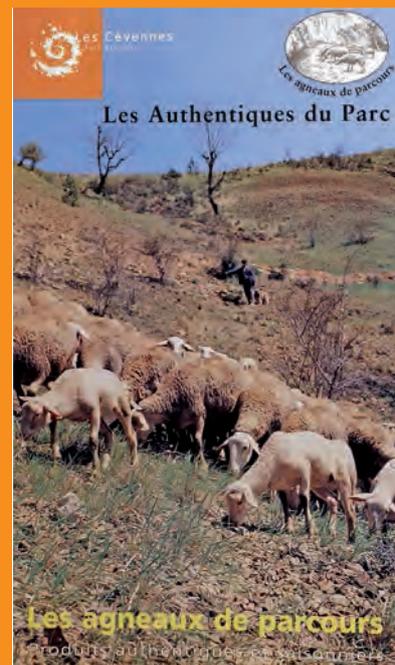
© Guy Grégoire - PNC

Bœufs de Pâques au Pont-de-Montvert

## Des authentiques à l'esprit Parc

En 1997, le Parc national lance le label « Authentiques du Parc ». L'objectif est de valoriser une production agricole locale qui contribue au maintien des espaces ouverts et participe à une gestion de l'espace satisfaisant les enjeux du Parc : la conservation et l'entretien des paysages pour leur grande qualité et leur valeur écologique exceptionnelle. Le cahier des charges est strict et les exploitations doivent être signataires de la charte agricole du Parc. Le Bœuf de Pâques se met en place avec une dizaine d'éleveurs, des bouchers, des restaurateurs et des distributeurs locaux réunis en association. « Les bœufs étaient présentés le dimanche de Pâques à la sortie de la messe devant les boucheries de Florac et d'Ispagnac », se souvient André Molines. Deux ans après le bœuf, un second produit intègre les authentiques : l'agneau de parcours. Né au printemps, il est nourri au lait de la mère et à l'herbe des parcours. Sa vente est autorisée entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre. Une dizaine d'éleveurs par-

ticipe à l'opération. « C'était une très bonne idée, un plus pour les producteurs locaux. J'avais une race de brebis intéressante pour proposer ce produit : des Clun Forest, une race rustique originaire du Pays de Galles. J'avais une trentaine de brebis qui pâturaient toute l'année. Elles sont productives car une brebis donne naissance à deux agneaux. Je vendais une soixantaine d'agneaux par an et puis également des écheveaux de laine. J'ai arrêté lors de la fermeture de l'abattoir de Florac », raconte Richard Bouat, éleveur retraité à Saint-Martin de Lansuscle. En 2015, la marque Esprit Parc national, commune à l'ensemble des parcs nationaux est déployée. Elle vise à valoriser des produits agricoles et touristiques conçus par des hommes et des femmes engagés pour la préservation de leur territoire. A ce jour, les Cévennes compte 130 produits *Esprit parc national* dont 32 produits agricoles : viande, miel, vin, fruits et légumes. Au niveau national, un travail est en cours afin d'améliorer sa notoriété. ●





Journée sur les arbres à intérêt écologique

© Gosia Karczewski

# Gérer durablement les forêts

Jusqu'à la création, l'année dernière, du Parc national de Forêts en Champagne et Bourgogne, le Parc national des Cévennes était le plus forestier des parcs nationaux de l'hexagone. Une politique de gestion forestière intégrée a été mise en place à partir des années 1990.

**D**epuis 1970, le taux de boisement du territoire du Parc est passé de 40 % à 70%. Cette évolution résulte à la fois d'une dynamique spontanée de la végétation qui colonise les espaces en déprise et d'une politique active de reboisement conduite avec l'aide de l'Union Européenne, de l'État et de la Région. En cœur de Parc, environ 67 000 hectares de forêts sont gérées dont 16 000 en forêt privée et 51 000 par l'ONF. La forêt concerne les deux tiers de la zone cœur, une surface peuplée pour deux tiers de feuillus, principalement le châtaignier, le hêtre et un tiers de résineux. Durant les vingt premières années, la gestion forestière est en premier lieu centrée sur les cervidés qui ont été réintroduits, les rapaces forestiers et le grand tétras. C'est notamment pour la préservation de ce dernier qu'apparaissent dès 1986 « les grains de vieillissements ». Ce sont des parcelles dans lesquelles l'âge d'exploitation des arbres est retardé. Au niveau national, le Parc a été un pionnier.

### Un partenariat avec l'ONF

A cette époque, les relations qu'entretiennent le Parc et l'ONF sont quelques peu houleuses : conflits de pratiques, objectifs différents entre les deux administrations de l'État. L'année 1990 marque un tournant. Pour sortir de cette gestion conflictuelle, une convention de partenariat est signée entre le Parc et l'ONF pour la sylviculture en cœur de Parc. Une gestion forestière adaptée aux espaces protégés se dessine. La convention vise à allonger le cycle forestier sylvicole, favoriser les essences autochtones, réduire les coupes à blanc d'un seul tenant, préserver les habitats favorables aux espèces forestières et conserver des peuplements en grains de vieillissements. Ceux-ci deviennent à terme des îlots de sénescence dans lesquels toute récolte de bois est exclue. Les spécificités du Parc national sont prises en compte dans les Orientations Régionales Forestières (ORF) adoptées

en 1997. Les politiques forestières et agricoles ne sont plus opposées à l'environnement mais intégrées et la gestion pratiquée dans les Cévennes est reconnue par le ministère de l'Agriculture.

### 1200 hectares d'îlots de sénescence

Depuis 2007, en partenariat avec l'ONF, un réseau de placettes est mis en place sur le millier d'hectares d'îlots de sénescence dans les forêts publiques du cœur de Parc, principalement réparti sur le mont Lozère et l'Aigoual et couvrant une grande diversité de peuplement. Un suivi régulier des parcelles est effectué afin de recueillir des informations sur le diamètre des arbres, la quantité de bois mort au sol, la composition en essences... Elles alimenteront des bases de données européennes.



## I Les forêts anciennes

Présentes sans discontinuité sur le territoire depuis 1850, les forêts anciennes situées en cœur de Parc ont été cartographiées en 2010 et 2016 dans le cadre d'un projet conduit avec IPAMAC (association des parcs naturels du Massif central). Elles représentent 22% du territoire du Parc. Un travail a été réalisé pour mieux connaître la flore de ces forêts anciennes. Près de 400 relevés floristiques ont été effectués et une liste d'une vingtaine d'espèces les plus fréquentes a été établie. Une étude innovante car c'est l'une des premières à avoir été réalisée dans un milieu montagnard. Les forêts anciennes constituent des réservoirs pour la biodiversité : chauve-souris, lichens, champignons, plantes, insectes saproxylophages (coléoptères). Le Parc s'est également engagé dans un plan

d'action pour la préservation des forêts anciennes afin d'améliorer leur gestion, sensibiliser les propriétaires forestiers à leurs enjeux et élaborer des plans de gestion de deux forêts à fort intérêt patrimonial, ce qui a été réalisé sur les forêts du Bois Noir et du Sapet sur le mont Lozère, acquises par l'établissement public en 2011 et 2013.

## I Accompagner les propriétaires et les gestionnaires

Les forêts de plus de 25 hectares doivent obligatoirement bénéficier d'un plan simple de gestion (PSG) sur lequel le Parc donne son avis. L'établissement encourage leur mise en place et depuis 2012 propose de fournir un diagnostic écologique gratuit à tous les propriétaires souhaitant réviser ou créer un PSG. Ce

diagnostic permet d'informer le propriétaire sur les éléments patrimoniaux de sa forêt, de le sensibiliser aux enjeux de conservation, de lui faire part de préconisations de gestion et de lui rappeler des éléments de réglementation afin que des éléments favorables à la biodiversité, au paysage ou au petit patrimoine soient intégrés aux mesures de gestion prévues dans le PSG.

Afin d'inciter les propriétaires forestiers à mettre en place une gestion multifonctionnelle de leur forêt, conciliant différents usages (exploitation, biodiversité, loisir...), l'établissement a organisé la première édition du Sylvotrophée en 2018. Par ailleurs, en partenariat avec tous les acteurs de la filière, il a élaboré une charte des bonnes pratiques, comprenant 15 engagements à respecter pour une récolte raisonnée de bois sur le territoire du Parc. ●



© Mathieu Baconnet

## TÉMOIGNAGE



© O. Prohin

« Quand je suis arrivé au Parc en 2010, on parlait surtout des milieux ouverts : le causse Méjean et le mont Lozère. Dans le cadre du projet forêts anciennes, il y a

**Grégoire Gautier**, ancien chef du service développement durable du Parc

eu une vraie stratégie d'acquisition de connaissances sur des compartiments de la biodiversité qui étaient jusque-là peu étudiés sur le territoire : les lichens, mousses, champignons, insectes... Je pense que ces inventaires ont permis de redorer le blason des écosystèmes forestiers du territoire dont on s'est rendu compte qu'ils étaient riches en biodiversité. Les propriétaires, les gestionnaires et même la communauté scientifique

avaient besoin que le Parc s'intéresse à ses forêts, à ses écosystèmes et à la filière économique. La forêt occupe une place importante aujourd'hui. Entre ceux qui souhaitent utiliser des matériaux durables et ceux qui ne veulent plus que l'on coupe un seul arbre, je pense que l'équilibre trouvé dans le Parc national des Cévennes permettrait d'apporter des réponses au débat ».



### DSEV : Quel bilan dressez-vous de la gestion forestière du Parc durant 50 ans ?

**JB :** Majoritaires dans les Conseils d'administration successifs des premiers temps, les scientifiques naturalistes et les représentants d'administrations lointaines ont imposé leur vision naturaliste dogmatique. Une vision de la nature différente de celle que nous avons, c'est-à-dire une nature avec laquelle on vit et avec laquelle on travaille. Dans les premières années, le Parc a été vécu comme une contrainte. Ça a été difficile pour nous forestiers. Si un Parc a été créé à cet endroit, c'est parce que les hommes qui y vivent ont bien travaillé et la moindre des choses est de leur faire confiance. Et je pense qu'après 50 ans, le Parc l'a compris. Les forestiers s'y sentent maintenant reconnus. Le dialogue existe vraiment. Nos échanges sont devenus constructifs.

### DSEV : Quelles actions majeures reprenez-vous ?

**JB :** Ce qui a été important pour nous, c'est la mise en place de la commission Forêt après l'adoption de la charte du Parc. Auparavant nous étions rattachés à la commission Agriculture. Nous ne sommes pas détachés des problématiques agricoles mais nous représentons une partie plus importante du territoire et nous étions les parents pauvres. Nous avons ensuite été entendus sur les dégâts de la grande faune et un observatoire de l'équilibre agrosylvo-cynégétique a été créé. C'est un outil fondamental qu'il faut diffuser car tout est un problème d'équilibre. Concernant l'équilibre justement, la châtaigneraie, qui n'est pas l'essence principale du cœur de Parc mais de la zone périphérique, est en train de mourir depuis un certain nombre d'années. Je n'ai pas l'impression que des mesures nécessaires aient été prises pour la transformer. Sur nos bassins versants, les arbres sont essentiels car si nous voulons continuer à vivre, il faut que nous ayons de l'eau et c'est grâce aux arbres que nous en aurons.

### DSEV : La dynamique sur la châtaigneraie va-t-elle être relancée ?

**JB :** Oui mais seulement 5000 hectares sur les 35 000 pourront être valorisés (2000 pour le fruit et 3000 pour le bois). Que fait-on des 30 000 autres ? Aujourd'hui, le châtaignier meurt, le genêt et le pin maritime s'installent. Une allumette et tout brûle. Je préconise que des coupures en mosaïque de 10 à 20 ha et des mélanges de feuillus et de résineux soient effectués sur les grands massifs. Il faut comprendre que nous sommes dans un milieu complexe, à la fois sur du court terme et du long terme. Si nous ne prenons pas les bonnes décisions au bon moment, nous risquons de provoquer des catastrophes énormes. Nous sommes confrontés au changement climatique, il faut substituer l'existant dépérissant par d'autres essences et accepter que des essences emblématiques des Cévennes comme le châtaignier (introduit au XVI<sup>e</sup> siècle) disparaissent et que de nouvelles soient installées. Rappelons-nous que la forêt de l'Aigoual a seulement un peu plus de cent ans. Nous montrerons ainsi notre capacité d'adaptation et de résilience. ●



## L'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique

Afin de concilier la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et la pérennité des activités sylvicoles et agricoles, l'établissement public du Parc et ses partenaires ont mis en place un observatoire partagé de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Il a pour objectif d'évaluer et de suivre l'état d'équilibre entre les populations de grand gibier, leurs milieux de vie et les activités humaines. C'est un outil d'aide à la décision, qui vise également à améliorer le dialogue entre les forestiers, chasseurs et agriculteurs afin d'établir un constat partagé, indispensable à la définition de mesures de gestion pertinentes et acceptées par tous. L'outil est en cours de finalisation mais les gestionnaires et les propriétaires

forestiers peuvent déjà déclarer les dégâts via un formulaire accessible sur : <https://oeasc.cevennes-parcnational.net>.

Les résultats des suivis réalisés dans le cadre de l'observatoire seront présentés sur le site internet du Parc. ●

The collage features several documents related to the observatory. One document titled 'Le contenu de l'observatoire' explains its purpose: 'À l'heure actuelle, il n'existe officiellement pas de méthode à la fois simple, facile et abordable pour mesurer et suivre l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Chaque territoire est particulier, surtout lorsque les enjeux sont importants. C'est pour cela que le comité de pilotage de l'observatoire a opté pour un outil qui combine plusieurs outils complémentaires les uns des autres.' Another document, 'Déclarez les dégâts constatés sur votre forêt !', provides instructions on how to report damage. A central document, 'Un observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique', describes the observatory's mission: 'L'établissement public du Parc national des Cévennes et ses partenaires travaillent depuis plusieurs années à la création d'un observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Il s'agit d'un outil collectif et participatif qui vise à évaluer et suivre l'équilibre entre les populations de grand gibier (cervid, chevreuil, sanglier, mouflon, chamois) et les activités humaines (notamment agricoles et forestières). Son objectif est double : → disposer de données fiables pour apprécier et mesurer l'état d'équilibre agro-sylvo-cynégétique (notamment par la cartographie) ; → améliorer le dialogue entre les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, chasseurs, établissements publics et services de l'État)'. A map on the right shows the 'territoire concerné' in the Cévennes region.



© Baptiste Algoet - PNC  
Dégâts de cervidés



École de la pierre sèche à l'Espinass

© Hélène Bouchard-Séguin

# Un soutien sans faille aux bâtisseurs

La politique de soutien du Parc national aux filières pierre sèche et lauze est incontestable. Et c'est sans doute l'une de ses plus grandes réussites.

**P**rotéger les patrimoines, c'est aussi maintenir la qualité d'une architecture rurale remarquable qui s'intègre parfaitement dans son environnement. Quelques années après sa création, le Parc met en place une assistance architecturale et définit des règles d'esthétique afin de conserver, dans les travaux de restauration, les caractères spécifiques de l'architecture que l'on trouve sur le territoire : bâti en schiste, en granite ou en calcaire. « Le Parc se doit, par des moyens à définir, d'inciter à la production des matériaux de construction traditionnels nécessaires à la restauration des bâtiments anciens et d'aider les artisans à perpétuer les techniques traditionnelles de construction qui seules permettront de respecter le véritable caractère de l'architecture », énonce le plan d'aménagement de 1981-1985. Durant les premières décennies, l'opération « hameaux » qui a contribué à

l'amélioration des habitations et permis la création de nombreux gîtes a également eu pour effet de redonner un peu de souffle aux filières lauze et pierre sèche. A l'époque, ces ressources naturelles sont délaissées au profit de matériaux plus modernes. « Dans les devis, nous proposons de la pierre maçonnée mais les gens qui recherchaient l'authenticité demandaient de la pierre sèche. A l'époque, la construction en pierre sèche était pour nous une activité annexe. Nous avons appris avec les paysans mais les constructions manquaient de technicité », se souvient Marc Dombre, ancien président des Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS). Le Parc national prend en charge les surcoûts, alloue des subventions à des associations et des collectivités pour des travaux de restauration. L'établissement public, lui même, a toujours fait en sorte de donner l'exemple

pour les travaux de restauration qu'il a réalisés sur ses bâtiments. Durant les années 1990, avec l'association Lou Grel à Mende, des formations sont organisées à destination des couvreurs en lauze de schiste. Elles ont abouti à l'installation d'entreprises de couverture dont certaines existent toujours. Le Parc national a également tenté la réouverture de plusieurs carrières de lauzes. Ainsi une carrière a été ouverte en cœur de Parc, à Galta, sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte.



© H. Bouchard-Séguin





© Guy Grégoire - PNC

« Au Parc, nous nous sommes toujours battus pour deux choses : pérenniser la lauze, qui pour moi représente le caractère du territoire, et assurer la qualité du matériau car à l'époque il n'y avait pas la garantie décennale pour les matériaux naturels », résume Jean Paul Pic, ancien architecte du Parc national.

## A l'origine de l'association ABPS

En 2000, dans le cadre d'un programme relatif à la valorisation des

savoir-faire liés à la pierre sèche mené avec des associations spécialisées, Didier Lecuyer, chargé de mission au Parc national, a recensé les artisans cévenols et organisé un voyage au centre de formation du Conseil insulaire de Majorque, le plus performant de l'Europe méditerranéenne sur ce sujet. « Nous étions une vingtaine d'artisans et l'on ne se connaissait pas. Ce voyage nous a permis de faire connaissance et de nous rendre compte que dans d'autres pays des formations étaient organisées à destination des jeunes chômeurs », explique Marc Dombre. Le voyage a été un

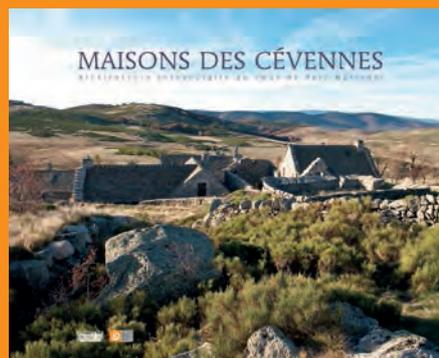
déclat. A leur retour, plusieurs artisans, accompagnés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère, le Parc national des Cévennes et la Fédération Française du Bâtiment du Gard, se regroupent autour d'une charte professionnelle de qualité, la Charte des artisans bâtisseurs en pierre sèche. C'est ainsi qu'est née l'association ABPS. Elle regroupe actuellement 53 professionnels du bâtiment issus de 4 régions et de 19 départements. Elle dirige par ailleurs l'École professionnelle de la pierre sèche, un centre de formation itinérant et spécialisé, basé à l'Espinassac depuis 2015. L'école est aujourd'hui reconnue sur le plan national et international pour son savoir-faire. ABPS a coordonné la création des deux certificats de qualification professionnelle (CQP) « Ouvrier » et « Compagnon professionnel en pierre sèche ». En 2016, sept maîtres d'ouvrages localisés dans le sud du Massif central se sont lancés dans un programme baptisé Laubamac (lauziers bâtisseurs du Massif central) afin de consolider et développer les filières, soutenir les actions de recherche, mettre en réseau les professionnels, sensibiliser le public et notamment les jeunes à ces métiers. Le Parc national a porté trois actions dans le cadre de ce programme : la réalisation de deux études, l'une sur le marché des filières lauze et pierre sèche, l'autre, sur leur usage contemporain ainsi que l'organisation de rencontres nationales sur ces filières en avril 2019.

Très attentif aux besoins et aux usages contemporains, l'établissement public réfléchit actuellement à l'évolution des règles architecturales qui s'appliquent en cœur de Parc afin d'intégrer les demandes de meilleures performances énergétiques des bâtiments. ●

## Maisons des Cévennes, le best-seller du Parc

Paru en 2010, l'ouvrage *Maisons des Cévennes* a été réalisé à partir d'une étude sur l'architecture vernaculaire en cœur de Parc. Elle a été produite par Hélène Bouchard-Seguin, ancienne architecte du Parc, assistée de Gautier Lacanal, dans le cadre d'une mission technique confiée par le Parc au bureau d'études Habitat Développement Lozère (HDL).

Ce magnifique ouvrage de référence offre une analyse complète des constructions rurales : la diversité du bâti, les architectures majeures et les systèmes de construction du bâti ancien. *Maisons des Cévennes* a reçu le prix du Cabri d'Or en 2011. L'ouvrage est réédité cette année pour la 4<sup>e</sup> fois !



## UNE TERRE DE VIE ET DE CULTURE



Musée du Pont-de-Montvert

# Valoriser la culture traditionnelle

Dès sa naissance, le Parc oeuvre pour conserver et valoriser la culture traditionnelle. La création d'un système d'écomusées et le recueil de la mémoire orale illustrent cette volonté.

Composé de zones géologiques bien distinctes portant des paysages différents mais tous façonnés par les hommes, des constructions bien intégrées, des supports de traditions et de culture... le Parc national apparaît depuis Paris, où un ministère de l'Environnement vient d'être créé, comme un lieu de prédilection pour allier écologie et ethnologie. En 1972, sous l'impulsion du créateur des écomusées, Georges-Henri Rivière et de Jean-Baptiste de Vilmorin, directeur de la Société nationale de protection de la nature au Muséum, l'établissement public du Parc entreprend la création d'un écomusée sur le mont Lozère. Qu'est-ce qu'un écomusée ? Selon Georges-Henri Rivière, « c'est un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'ont précédée dans la discontinuité ou la continuité des générations ; un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour

s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité... Une expression de l'homme et de la nature... »\*. Soutenu par G-H Rivière, Gérard Collin en charge des sciences humaines au Parc, s'entoure d'un conseil scientifique et explore les possibilités. Le secteur de la plaine du haut Tarn (Mas Camargues – l'Hôpital - Bellecoste) s'impose rapidement : deux villages authentiques et un mas remarquable que le Parc national peut acquérir et restaurer... Sur ce territoire granitique, contrairement aux autres massifs, aucune structure préexistante ne parle du pays. Des réalités apparaissent et la gestation du projet dure de nombreuses années. Finalement, en partenariat avec la commune, le musée est implanté au Pont-de-Montvert. Il présente une exposition permanente permettant un voyage dans le temps et l'espace. « Lorsque je suis entrée au Parc en janvier 1983, les vitrines étaient en cours d'installation dans le musée », raconte Odile

Rival, conservatrice adjointe de l'écomusée de 1987 à 2013. « Ma première mission a été de collecter un maximum d'objets sur le territoire, j'étais arrivée seulement quelques années plus tôt au Pont-de-Montvert. Grâce à des boulots temporaires, j'avais établi pas mal de contacts dans les communes du mont Lozère et cette période a été plutôt agréable et, ma foi, assez prolifique. Oh ! On ne me remettait pas des trésors, seulement des outils usuels qui avaient perdu leur manche avec le temps... ». Le musée compte 2500 objets. Il est associé à des sites patrimoniaux et des sentiers thématiques : la ferme de Troubat, les sentiers de Mas Camargues et du Mas de la Barque. L'inauguration se déroule en 1984 en présence de la ministre de l'Environnement. Labellisé Musée de France, il comportera une dizaine de sites. « Si les premières années m'ont permis d'établir un très bon contact avec les populations locales, les suivantes ont été tournées vers le public que j'ai toujours eu plaisir à

\* Source : Rivière, Georges Henri. Définition évolutive de l'écomusée, *Museum*, XXXVII, 4, p. 182-184.



accueillir. Mon letmotiv était de faire aimer ce pays que je n'avais pas rejoint par goût mais que j'avais appris à aimer. Ce pays, son histoire mais aussi son actualité au fil des ans... Et puis les bons retours du public, toujours séduit par la découverte proposée dans les grands espaces et au grand air avec nos sentiers thématiques et nos accompagnements en été, nous encourageaient ». Très tôt, l'écomusée se tourne vers les scolaires : accueil de groupes à la demi-journée, interventions dans les classes. Pour Odile Rival, le plus marquant restera les classes vertes dans les années 1980/1990. « Elles faisaient fureur et la présence d'un gîte d'étape de 34 places à l'intérieur même de la maison du mont Lozère était une aubaine. Les séjours d'une semaine étaient courants. Les écoles renaient d'une année sur l'autre le séjour, mémorable pour certains instituteurs mais aussi pour certains élèves. L'école se faisait dehors sur le mont Lozère, le long du ruisseau ou dans la forêt! On lisait la nature ! Des révélations pour certains ». Pour des raisons

de sécurité, le musée est fermé au public depuis 2018, il rouvrira ses portes dans un autre lieu et dans une configuration différente dans les deux prochaines années.

En lien avec l'écomusée, un centre de documentation et d'archives est aménagé à partir de 1989 dans l'ancienne maison Font-Vive à Genolhac, acquise par le Parc en 1973. Né sous l'impulsion de François Girard, proche du Dr Jean Pellet, qui avec le Dr Richard appelait de ses vœux la création de cette bibliothèque cévenole depuis les années 1960, le centre a pour vocation de conserver et diffuser la mémoire des Cévennes. Son catalogue documentaire, consultable en ligne, recense plus de 19 000 références bibliographiques. Plusieurs fonds d'archives privés enrichissent ce corpus.

### ■ Le granite, le schiste et le calcaire

Après la réalisation de l'écomusée du granite, l'établissement s'engage dans

la réalisation de l'écomusée du schiste dans la Cévenne, il verra le jour en 1989. Contrairement à celui du mont Lozère, cet écomusée s'appuie sur des sites déjà existants qu'il s'agit de fédérer : le musée des Vallées cévenoles à Saint-Jean du Gard, la commune de Cendras pour le musée du Galeizon, le musée du Désert à Mialet, l'association « Les chemins de la soie », la commune de Saint-Laurent de Trèves pour les traces de dinosaures, la commune de Molezon pour le hameau de la Roquette, la magnanerie de la Roque et la tour de Canourgue, la commune de Barre-des-Cévennes pour le sentier d'observation, le musée de Pont-Ravagers ainsi que la filature de Sainte-Croix Vallée Française feront initialement partie de ce réseau. Le dernier né des écomusées, celui du calcaire, fonctionnant également comme un réseau, sera celui du causse Méjean fondé en 1994 avec comme partenaires fondateurs, le vieux logis et le musée spéléologique à Sainte-Enimie, les bateliers de la Malène, le sentier de Nîmes le Vieux,



© Guy Grégoire

Georges Henri Rivière, Germaine Dieterlen, ethnologue, François Girard et Roland Jaffuel en repérage pour la création de l'écomusée du mont Lozère

l'Aven Armand et la ferme de Hyelzaz. Au fil du temps, quelques fondateurs se retirent, d'autres partenaires intègrent le réseau qui monte progressivement en puissance. De magnifiques dépliants, largement diffusés, assurent la promotion des écomusées du mont Lozère, de la Cévenne et du Causse.

## Préserver l'identité cévenole

« *L'histoire des Cévennes, c'est une histoire à forte valeur culturelle et spirituelle ajoutée. Nous pensons que pour bâtir et réaliser des projets de développement économiques et sociaux, il faut partir d'une identité culturelle affirmée au-delà des traits caractéristiques qui relèvent de l'histoire personnelle de chacun, qu'il soit natif des Cévennes ou qu'il soit venu y prendre racine* », écrivait Hubert Pfister, président du Sivom des Hauts Gardons, dans une *Revue Cévennes* de 1999. Trois ans auparavant, le Parc, le ministère de la Culture, la DRAC et le Sivom des hauts Gardons engagent un vaste projet de recueil de la mémoire orale dans la vallée française et le pays de Calberte. L'ethnologue Pierre Laurence, collecte dans 11 communes les contes, les récits, le légendaire historique et les chansons dont la mémoire était conser-



Animation à la magnanerie de la Roque, Barre-des-Cévennes

© Arnaud Bouissou - TERRA

vée par les anciens. Ce travail donne lieu à une présentation audiovisuelle à la Roquette à Molezon, l'édition d'un numéro de la *Revue Cévennes*, accompagné d'un CD et à la publication d'un

ouvrage de référence en deux tomes en 2004, *Du paysage et des temps : La mémoire orale en Cévennes Vallée Française et pays de Calberte*. ●

## Préserver le patrimoine

### Des menhirs à nouveau dressés

Témoins de l'occupation préhistorique des Causses et des Cévennes, de nombreux menhirs et dolmens sont disséminés sur le territoire. Ils sont particulièrement visibles sur les causses Méjean et Sauveterre ainsi que sur la cham des Bondons. Les 200 pierres dressées connues à ce jour sur les communes des Bondons, Saint-Etienne-du-Valdonnez et Ispagnac constituent l'une des plus importantes concentrations de menhirs en France. Près de 6000 visiteurs arpentent chaque année le sentier « Balade au pays des menhirs » qui leur est consacré. Entre les années 1970 et les années 2000, à l'initiative de Gilbert Fages, de la Direction régionale



© Michelle Sabatier

des affaires culturelles (DRAC) près d'une centaine de menhirs et dolmens ont été relevés.

> **Un atlas archéologique du Parc**  
En 2007, en collaboration avec la DRAC, un atlas archéologique du Parc national est publié, grâce aux données recueillies par plusieurs campagnes de prospections sur les

communes du cœur de Parc. De la préhistoire à l'époque contemporaine, chaque période est décrite et l'ensemble des vestiges est inventorié par commune par le biais de cartes et de listes. Plus de 2000 vestiges sont recensés dans cet ouvrage, preuve de l'ancienneté de l'occupation de territoire et de sa richesse culturelle.





© Michelle Sabatier  
Randonnée sur le causse Méjean organisée par le CAC à l'été 1976.

# Les animations, un fleuron du Parc

Dans un premier temps pour redonner vie aux hameaux et créer du lien social entre l'établissement public et les habitants, puis dans un second temps pour sensibiliser le public à l'environnement, le Parc a développé de nombreuses animations. Elles sont particulièrement prisées.

**P**remier collaborateur de Jean Vilar au théâtre d'Avignon, Jean Rouvet est le chef d'orchestre des animations du Parc dès le début des années 1970. Il est embauché en tant que responsable de l'animation et de l'information. L'association *Le Centre d'Animation Cévenol* (CAC) est subventionnée par l'établissement public pour l'organisation d'événements. En hiver, avec l'implication des agents du Parc, des veillées sont organisées chez les habitants. Des films sont projetés, des chorales ainsi que des conteurs se produisent à domicile. Durant l'été, des musiciens et des troupes de théâtre parfois de renommée nationale et internationale se produisent dans des lieux de culte, des salles communales, des salles

de classe, au château de Roquedols... Les animations sont nombreuses et remportent un véritable succès. Par exemple, en 1974, 117 veillées sont organisées et 3682 personnes y participent. Côté logistique, le Parc est pour le moins équipé. « *Nous avons un chapiteau, des véhicules et une remorque, cinq projecteurs 16 mm, deux estrades et 600 chaises à mettre à la disposition des associations, des foyers ruraux et des communes* », se souvient Dominique Albouy, ancien régisseur au Parc. « *Parfois les tournées duraient plusieurs semaines, nous commençons la journée à 9h et nous terminions à 3h du matin. C'était une autre époque. Ça marchait très bien, Jean Rouvet, qui n'avait pas une grande connaissance de la culture cévenole à son*

*arrivée, a bien senti les choses. Je pense qu'à certains endroits, les gens n'avaient pas dansé la bourrée depuis l'après-guerre* ». Les animations estivales ont déjà pour objectif de favoriser la rencontre entre les habitants et les visiteurs. Des sentiers de randonnée pédestre et équestre sont rapidement mis en place, tout comme les centres d'information. En 1975, une vingtaine de centres sont répartis sur le territoire et les « hôtesses » accueillent environ 50 000 personnes pendant les deux mois d'ouverture et font la promotion des animations. Cela n'a pas changé, les offices de tourisme sont toujours de puissants et précieux relais pour le Parc.

## Le Festival Nature, un emblème

Les animations sont organisées jusqu'en 1982 par le CAC qui a ensuite été dissous. Elles sont alors reprises par le Parc. L'établissement public a alors établi un partenariat fort avec la Fédération départementale des foyers ruraux qui lance en 1991 son festival Contes et Rencontres. Cette même année, « *l'un des administrateurs de l'établissement public estime que ce n'est pas au Parc de faire de la diffusion de spectacles mais aux associations et aux foyers ruraux, qui sont de plus en plus nombreux à se créer et à prendre en charge l'animation culturelle dans les villages* », raconte Sylvette Huguet, chargée des animations du Parc de 1983 à 2010. L'idée d'organiser un festival émerge, il est baptisé Festival Nature. « *Il n'y a pas eu d'année blanche. En 1992, nous*

*avons lancé une première édition avec une vingtaine d'animations sur les quatre massifs. Chacun avait un thème porteur : la châtaigne et le ver à soie pour les Cévennes, la transhumance pour le mont Lozère, l'élevage sur le Causse et la forêt pour l'Aigoual. Le retour a été positif* ». Chaque année, le festival est réitéré avec une nouvelle thématique choisie par la commission culturelle du Parc. Il s'étend progressivement sur les ailes de saison et la participation des habitants et des visiteurs ne cesse de progresser. En 2003, 35 000 personnes participent aux 540 animations du festival organisé avec 120 partenaires municipaux et associatifs sur le thème « Cévennes terre d'Histoire ». Chaque automne, un week-end mycologique est organisé et donne lieu à une vaste exposition dans le hall de la Genette verte à Florac. « *Nous avons également été pionnier pour l'organisation des mar-*

*chés paysans. Il y en avait deux durant l'été* ». L'agropastoralisme est également mis à l'honneur avec la fête des bergers organisée chaque année dans une commune différente. « *Nous organisons des animations toute la journée : artisanat, producteurs locaux, concerts, démonstrations de tissage, filage de la laine, tonte de moutons, fabrication de sonnaillles. Le soir, la régie du Parc préparait l'aligot, les producteurs faisaient cuire les côtelettes et nous avions 400 personnes à servir à table. Ce qui m'a marquée, c'est tout ce que nous avons été capables de faire* », se souvient Sylvette Huguet qui aura porté ce Festival à bout de bras jusqu'en 2010. Ensuite le Festival s'essoufflera, il sera finalement revisité en 2017 en gardant les deux fondamentaux qui en ont fait un emblème du Parc : sa qualité et sa gratuité. ●



Animation conte du Festival nature

© Odile Rival



## Le chiffre

1400

C'est en moyenne, le nombre d'élèves du primaire au secondaire sensibilisés chaque année à l'environnement et au développement durable. Le partenariat entre l'Éducation nationale et le Parc national des Cévennes est historique. Depuis 2015, il s'est structuré autour du programme « J'apprends avec le Parc ». Le service éducatif de l'établissement public propose gratuitement aux enseignants volontaires d'engager leurs élèves dans un parcours d'éducation au territoire. L'offre s'appuie sur un document numérique destiné aux enseignants, à la fois outil et support pédagogique.



Il propose une progression des notions environnementales à acquérir de la maternelle au lycée ; des documents ressources pour aider à la construction de

séances ; des sites et des lieux dans le Parc propices à la connaissance de ses missions. Des agents du Parc interviennent également régulièrement dans les classes.

## FOCUS

### Une ouverture à l'international : les jumelages

En 1984, le Parc national des Cévennes et le Parc québécois du Saguenay signent une convention de jumelage, suite à une visite un an plus tôt d'une délégation québécoise du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Le Parc du Saguenay souhaitait développer une politique forte de zone périphérique pour l'accueil et le développement. Le Parc national des Cévennes avait lui pour spécificité d'être le seul Parc français dont la zone centrale était habitée à l'année et présentait des écosystèmes humanisés préservés. Cet accord donna lieu à des échanges notamment lors des anniversaires du jumelage. Il entraîna celui du musée du Fjord avec le musée du mont Lozère en 1988 et celui de la ville de l'Anse-Saint-Jean avec Florac en 1995. En 1987, deux ans après la désignation du Parc national en tant que Réserve de biosphère des Cévennes, un jumelage est signé avec le Parc naturel de Montseny en Espagne suite à un séminaire

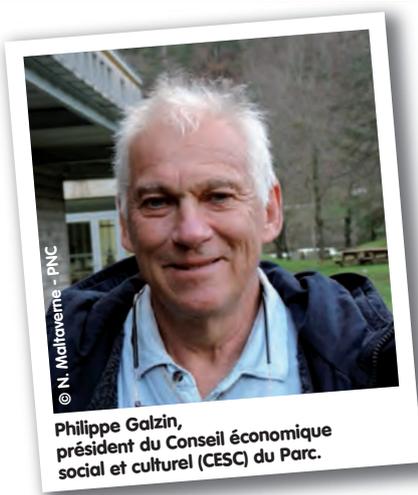


Fjord du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Parc national du Saguenay

des réserves de biosphère méditerranéennes. Le choix se porte sur ce parc espagnol en raison de ses similitudes avec les Cévennes (roches, étages de végétation). Sur le plan historique et culturel, des relations existent depuis longtemps : au Moyen Âge, le Gévaudan appartenait au Comte

de Barcelone et à la couronne d'Aragon. Des plans de travail sont élaborés et portent sur la recherche, l'éducation, l'information et les échanges entre les deux Réserves de biosphère. Par la suite, la commune de Florac a été jumelée avec celle d'Arbucies.

# Améliorer l'appropriation de l'outil Parc par la population



**DSEV : Quel bilan dressez-vous, à titre personnel et professionnel, de l'action du Parc menée depuis 50 ans ?**

**PG :** A la création du Parc, le territoire connaissait une forte déprise agricole et l'exode de la population. Le Parc a été l'un des facteurs qui a permis d'enrayer le phénomène. Aujourd'hui, on compte plus d'habitants en zone cœur qu'à l'époque. La politique architecturale conduite a été bénéfique car nous avons su maintenir un territoire préservé. Par ailleurs, la forte identité culturelle du territoire a été conservée à travers diverses actions comme le Festival Nature ou les veillées chez l'habitant. La sensibilisation des scolaires à l'environnement est une grande réussite. Pour ce qui est du tourisme, l'image du Parc permet d'attirer des visiteurs sensibles à l'écotourisme. Personnellement, j'y ai toujours cru car je suis un membre fondateur de l'association Cévennes Écotourisme. Je pense que nous aurions dû aller plus loin, c'est-à-dire nous vendre davantage afin d'attirer plus de visiteurs. Nous avons un territoire de chasse exceptionnel. Concernant l'agriculture, le Parc a été l'une des premières structures en Europe à mettre en place les mesures agri-environnementales. Il a également relancé l'élevage de la race Aubrac, développé celui des Merens et des chevaux d'endurance. La marque Esprit parc national a été créée en 2015. Je crois qu'il aurait fallu valoriser davantage les productions du territoire car je pense que

les agriculteurs ne tirent pas une plus-value économique à produire dans le Parc.

**DSEV : Le CESC a travaillé l'année dernière sur l'amélioration de l'appropriation de l'outil Parc par la population. Suite au bilan dressé, des préconisations ont été faites au conseil d'administration de novembre 2019, quelles sont-elles ?**

**PG :** Le président du Conseil d'administration du Parc nous a donné carte blanche pour recueillir le sentiment de la population. Pour cela, nous avons organisé 4 réunions dont une sur chaque massif. Nous avons fait un bilan de ce qui fonctionnait, de ce qui était problématique et conflictuel. Globalement, pour les communes situées en zone d'adhésion le bilan est positif, la situation est plus compliquée en zone cœur. En sachant que le Parc ne peut pas toujours être accusé à tort, parfois certaines réglementations ne sont pas de son fait. Toujours est-il que les habitants et plus particulièrement les agriculteurs ont le sentiment d'une mise sous cloche du territoire. Les agriculteurs se sentent épiés. Il est nécessaire d'améliorer les relations entre les agents du Parc et les agriculteurs. Aujourd'hui, les agents du Parc ne sont plus connus sur le territoire. Avant ils faisaient toute leur carrière sur place et donc ils tissaient des contacts avec les habitants. Les situations qui posent problèmes doivent être connues afin de trouver des solutions à chacune d'elle. Je pense aussi qu'il faudra faire évoluer la charte par exemple pour le dérochage. Suite à ce constat, nous avons formulé quatre préconisations : améliorer la connaissance réciproque entre l'établissement et le territoire, identifier les causes de désaccord, valoriser des projets fédérateurs et tisser du lien social.

**DSEV : Le CESC a proposé des actions concrètes ?**

**PG :** Pour améliorer la connaissance réciproque entre l'établissement et le territoire, le CESC propose d'organiser cette année une journée d'accueil pour les nouveaux habitants, une réunion avec les élus référents ainsi que des journées thématiques pour les agents communaux. Comme l'année der-

nière, nous allons poursuivre les réunions sur les massifs. Nous devons améliorer la communication en direction des jeunes, ceux qui sont à l'école mais aussi ceux qui sont déscolarisés, notamment par le biais des réseaux sociaux.

Concernant l'identification des causes de désaccord, le CESC doit jouer un rôle d'alerte pour l'agriculture et l'architecture. Nous proposons que les gardes moniteurs et les techniciens du pôle agriculture effectuent des tournées annuelles chez tous les agriculteurs du cœur de Parc. Grâce à ces visites informelles qui permettront de retisser du lien social, nous parviendrons à résoudre 90 % des problèmes. Il faudrait aussi essayer d'obtenir un « volet Parc » dans la future PAC (Politique agricole commune). Pour les questions d'architecture, il faut également améliorer les relations humaines.

Pour ce qui est de la valorisation des projets fédérateurs, nous avons déjà identifié des projets reconductibles comme le Sylvotrophée, le concours des prairies fleuries ou la réalisation de vidéos. Dans le cadre des 50 ans, le CESC va renforcer la communication en lien avec l'établissement, participer aux chantiers collectifs qui seront programmés ainsi qu'aux manifestations organisées avec les partenaires. Avec le Conseil scientifique nous allons également travailler sur les conséquences du changement climatique.

**DSEV : Lors du Conseil d'administration du 12 mars dernier, un point a été fait sur l'avancée de la mise en place des préconisations formulées par le CESC. Qu'en pensez-vous ?**

**PG :** Globalement, je pense que nous allons dans le bon sens. Suite à l'accord donné par le président du Conseil d'administration et la direction du Parc, un groupe de travail va être créé pour effectuer le suivi de la mise en place des préconisations et fixer les priorités. Il sera composé de membres du Conseil d'administration, du CESC, du Conseil scientifique et de la direction et se réunira deux fois par an. Faisons confiance au bon sens cévenol, c'est le rôle du Conseil économique social et culturel. ●

# Les événements phares du cinquantenaire

**Comme vous l'avez constaté, le programme d'animations est particulièrement riche cette année. Focus sur les événements à ne surtout pas manquer !**

## Exposition et causeries « 50 ans d'aventures humaines »

Cette exposition est une invitation à voyager dans le temps, à la découverte des actions menées par l'établissement public du Parc depuis 50 ans. Des aventures humaines racontées grâce à des visuels, des affiches, des cartes postales... L'exposition est associée à une causerie à laquelle chacun sera invité à participer. Avec la complicité du Théâtre clandestin, les habitants,

partenaires, agents du Parc d'hier et d'aujourd'hui viendront enrichir les réflexions, partager des souvenirs et des photos pour pérenniser la mémoire commune. Cette exposition sera inaugurée à Florac avant de circuler dans plusieurs communes du territoire.

► A partir du vendredi 25 septembre

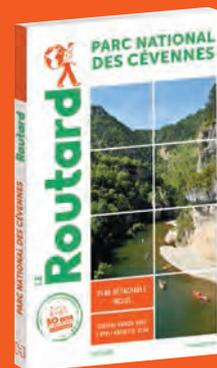
## Un guide du Routard spécial Parc

Fruit d'une belle collaboration entre les équipes du Routard et du Parc, ce guide, le second sur un Parc national, permet une approche très complète de notre destination. Au fil de ses 128 pages, on y trouve toute l'information utile pour organiser et vivre intensément un séjour accessible et réussi quel que soit son budget. L'excellence environnementale, fil rouge de ce guide, met particulièrement à l'honneur tous les bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*. Les itinéraires sont conçus par secteur géographique avec des incontournables aux insoupçonnés, les plus beaux points de vue, sites, visites et randos. Fidèle à la marque de fabrique du Routard, le guide propose des centaines d'adresses vérifiées sur le terrain, des coups de cœurs illustrés,

des bons plans, des anecdotes surprenantes, un plan détachable avec la carte du territoire et le rappel illustré de la réglementation au dos. En bonus, l'appli Hachette SCAN, à télécharger gratuitement, permet de scanner les pages pour accéder à des contenus supplémentaires sur le web.

Dans les Maisons et relais d'information du Parc, en librairie et en achat en ligne, depuis le 10 juin, en France, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg.

► Guide du Routard Parc national des Cévennes Editions Hachette - 128 pages, 5,90 €



## Imaginons les Cévennes de demain

Des rencontres permettront de réfléchir ensemble à la vie dans les Cévennes au cours des 50 prochaines années. Elles constitueront le temps fort des festivités. Vendredi 25 septembre, la soirée d'ouverture sera consacrée à la présentation d'une étude d'impact du changement climatique sur notre territoire par le Groupe régional d'experts climat (GREC Sud) et sera suivie d'un débat avec des experts, des animateurs et des habitants de tous âges. Samedi 26 septembre, en matinée, cinq ateliers seront proposés afin d'imaginer notre futur quotidien.

La restitution des ateliers ainsi que les travaux des jeunes mobilisés durant toute l'année sur ces questions seront présentés l'après-midi.

Par ailleurs, un goûter d'anniversaire et des animations seront organisés aux abords de château. La soirée se clôturera en musique.

► Les vendredi 25 et samedi 26 septembre à Florac.

## Nos paysages grands ouverts

Un parcours artistique imaginé par les Scènes Croisées de Lozère et le Cratère d'Alès avec la complicité du Parc national des Cévennes. Ces rendez-vous auront pour écrin des sites naturels ou architecturaux du territoire du Parc. Ils seront l'occasion de découvrir des innovations artistiques et de vivre des moments

poétiques. Autant d'instant magiques comme des parenthèses pour se rencontrer et échanger avec les habitants du territoire.

► Du 19 au 26 septembre à Anduze, Lanuéjols, Portes, Le Pont-de-Montvert, Génolhac, Saint-Jean du Gard et Florac.

## > Les nouveaux arrivés

**Célia Villaret**



est déléguée territoriale du massif de l'Aigoual depuis le 6 janvier. Elle occupait précédemment la fonction de directrice du Parc naturel régional de Millevaches.

**Charlotte Montagny**



est technicienne agri-environnement sur le massif des vallées cévenoles depuis le 13 janvier. Formée en agronomie et en gestion agricole des espaces naturels, elle a notamment travaillé aux côtés des éleveurs de l'Ain et du Jura ainsi que dans différentes exploitations agricoles.

**Rémy Chevennement**



est directeur adjoint de l'établissement public depuis le 2 mars. Il a notamment occupé la fonction de chef du service agricole à la Direction départementale des Territoires de l'Ardèche et du Jura. Ingénieur agricole de formation, il a auparavant enseigné à l'école d'industrie laitière de Poligny.

**Charlotte Svahn**



a rejoint l'établissement le 2 mars. Elle occupe le poste de technicienne agri-environnement sur le massif de l'Aigoual. Formée à l'IUT de Périgueux, Charlotte a ensuite intégré Montpellier SupAgro pour suivre le cursus d'ingénieure des systèmes agricoles et agro-alimentaires durables du sud.

**Juliette Wettstein**



occupe le poste de chargée de mission tourisme depuis le 2 mars. Elle est diplômée d'un master en aménagement et gestion des espaces touristiques. Juliette a notamment travaillé sur le tourisme de pleine nature avec des structures publiques et l'itinérance douce pratiquée par les jeunes.

**Olivier Martinez**



a rejoint l'établissement le 30 mars. Il occupe la fonction d'agent d'accueil à la maison du Tourisme et du Parc. Auparavant, il a travaillé durant près de 20 ans à la Poste.

## > nouveautés

### > À la boutique

En vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

#### **Atlas des oiseaux du Gard 35 €**



#### **Ouvrage collectif Éditions COGard**

Cet ouvrage dresse un nouveau bilan détaillé de la présence dans le Gard des 321 espèces nicheuses, hivernantes ou migratrices



observées, sur la base de plus de 730 000 données fournies par plus de 1700 observateurs sur la période 2009-2017. Chaque espèce est présentée sous forme de monographie illustrée, de cartes de répartition détaillées par saison, de photos et parfois de graphiques. A l'heure d'une prise de conscience des dangers menaçant la biodiversité, dans un contexte de changements globaux et locaux qui s'accroissent, ce nouvel opus offre une vue sans précédent de l'avifaune gardoise et de son évolution récente. Il répondra aux attentes du promeneur sensible à la beauté de la nature et à l'ornithologue confirmé.

#### **Pour planter des arbres au jardin des autres 10 €**

##### **Portraits cévenols, tome 1**

#### **Pouvez-vous prouver que vous n'êtes pas un escargot ? 10 €**

##### **Portraits cévenols, tome 2**

**Texte : Gilbert Léautier**

**Éditions Alcide**



Ces portraits cévenols nous plongent dans des Cévennes frappées par l'exode rural, désertées mais encore riches de personnages hauts en couleurs.



Poétiques et vives, ces nouvelles évoquent avec humour et tendresse la sensibilité, la beauté mais aussi la rudesse du territoire cévenol. Cette œuvre a été récompensée à de nombreuses reprises, en France comme à l'étranger, avec notamment, en 1986, le Prix de la Société des Auteurs.

### Cartes postales 2 €

10 x 20 cm

Une nouvelle collection de cartes postales pour découvrir toute la beauté du territoire au format panoramique : les cheveux d'ange, les gorges du Tarn, le chaos granitique de Mas Camargues, le Pont du Tarn, le Villaret...



### Tee-shirt enfant

« Ensemble par nature » 16,95 €

Vert chiné et rouge • 4, 6, 8 et 10 ans

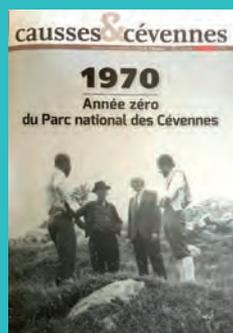
Les empreintes de castor, de loutre, de cerf élaphe et de vautour fauve accompagnés de l'empreinte du pouce humain forment la trame graphique de ce tee shirt : nous partageons l'espace car nous sommes ensemble par nature !



## > Au centre de documentation et d'archives

La Revue *Causse et Cévennes* n°1, 2020.

1970, année zéro du Parc national des Cévennes.



Sommaire :

- 1970, année zéro du Parc national des Cévennes par Patrick Cabanel
- Actions culturelles dans le Parc national des Cévennes par Jean Rouvet
- Réforme du 26 août 1971 : deux articles de Jean Donnedieu de Vabres et d'André Chamson
- Lettres d'Alexis Monjauze à Olivier Poujol, 1990

- Lettre d'Alexis Monjauze à M. le Directeur du Parc national des Cévennes, 1990
- Olivier Gauch par Olivier Bres
- Chemin de Saint-Guilhem : une page qui se tourne par Pierre Maurice Muller

Cote : CDCC2020-1

**MENARD Luc-Alexandre. La création du Parc national des Cévennes. École nationale d'administration ; Mende : Préfecture de la Lozère, 1969.**

L'idée de mettre en place un parc national dans les Cévennes est déjà ancienne et tire son origine de deux constatations : le pays cévenol vaut la peine d'être connu pour sa beauté et sa richesse culturelle et d'être réanimé par l'implantation d'une industrie nouvelle, le tourisme, à côté de la polyculture traditionnelle. La loi du 22 juillet 1960 - présentée en première partie - a pu déboucher, et ce grâce à la préparation d'un projet convenant aux conditions particulières des Cévennes et à une longue réflexion administrative, sur la création d'un Parc national original, adapté aux caractères spécifiques des Cévennes.

Cote : CD05785

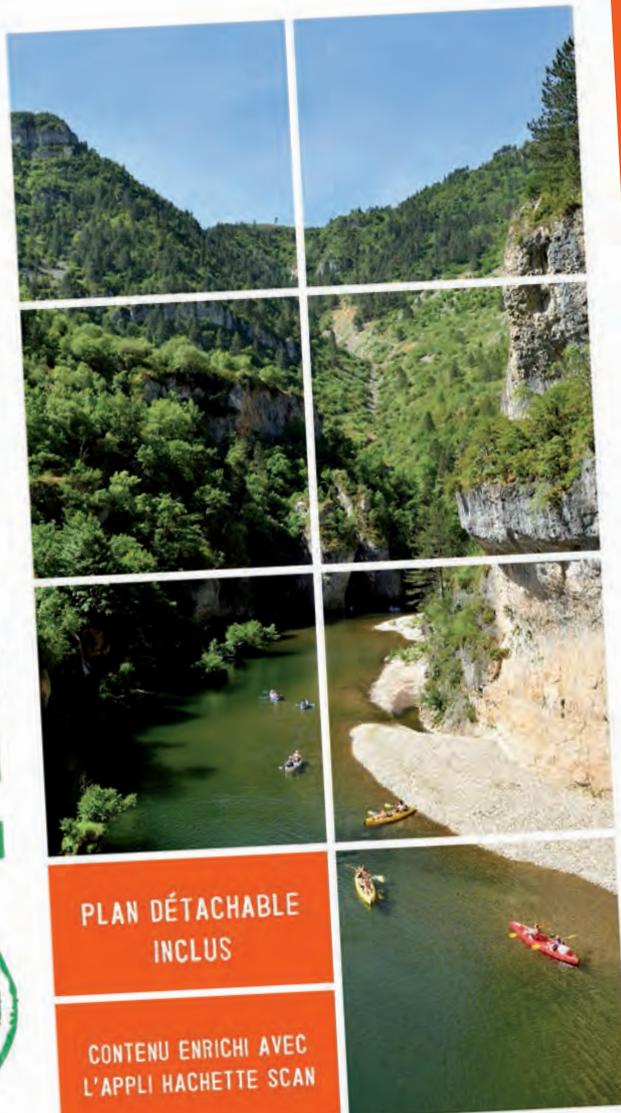
Vous voulez en savoir plus sur l'histoire du Parc national ? Consultez la bibliographie spéciale « 50 ans du Parc » : <https://urlgo.fr/L8LK>

Ces documents ainsi que de nombreuses autres références sont consultables au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 de préférence sur réservation - 04 66 61 19 97 - [pauline.roux@cevennes-parcnational.fr](mailto:pauline.roux@cevennes-parcnational.fr) <http://centre-documentation.cevennes-parcnational.net/>



# PARC NATIONAL DES CÉVENNES

LE **Routard**



PLAN DÉTACHABLE  
INCLUS

CONTENU ENRICHİ AVEC  
L'APPLI HACHETTE SCAN

hachette

routard.com

**Guide du Routard**  
**Parc national des Cévennes**  
Editions Hachette • 128 pages, 5,90 €